

Arts du Spectacle [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Arts du spectacle : Théâtre](#)
- > [Arts du spectacle : Cinéma](#)
- > [Arts du spectacle : Théâtre pratique de la scène \(TNS\)](#)

Présentation

Cette licence délivre un enseignement théorique, historique et pratique ayant valeur d'initiation à l'histoire des Arts du Spectacle, en particulier du théâtre et autres arts de la scène, du cinéma et de l'audiovisuel, ainsi qu'aux démarches artistiques actuelles dans ces deux domaines. À partir du cinquième semestre de la Licence, l'étudiant décide de s'orienter de manière plus décisive vers le cinéma ou vers le théâtre.

Organisation

Formation organisée en 3 ans, 6 semestres.

ECTS obtenus - 180.

Contient 2 parcours à partir de la Licence 3, Cinéma et Théâtre.

Contact(s)

Autres contacts

Secrétariat Administratif:

licence.ads@liste.parisnanterre.fr